

Philippe Joutard, *Histoire et mémoires, conflits et alliance*

Quentin Verreycken

Master en histoire de l'Université catholique de Louvain,
en préparation d'un master complémentaire.

17/07/2013

Le rapport de l'historien à la mémoire est difficile. Alors que celle-ci est souvent considérée dans l'espace public comme un devoir nécessaire pour prévenir l'oubli du passé, au contraire, aux yeux du chercheur, « c'est la mémoire qui est oublieuse, (...) et l'histoire qui a pour impératif de tout prendre en compte » (p. 254). À la veille du centenaire de la Première guerre mondiale, qui devrait s'accompagner de nombreuses cérémonies de commémoration mais également de l'ouverture d'archives inédites¹, jamais les questions de mémoire et d'histoire n'auront été autant d'actualité.

Quel rôle l'historien est-il susceptible de jouer dans notre monde contemporain ? Si cette interrogation fondamentale a déjà fait couler beaucoup d'encre², le présent ouvrage ne prétend pas y répondre. Car ce n'est pas un manuel de méthodologie critique ou un essai d'historien avertissant des dangers de l'instrumentalisation du passé que nous livre Philippe Joutard, spécialiste de l'histoire orale³ et professeur à l'université de Provence et à l'EHSS, mais plutôt une monographie dont l'objet d'étude serait le rapport entre histoire et mémoire aux 20^{ème}-21^{ème} siècles. Par « histoire », on entendra ici un « récit du passé, [qui] instaure d'entrée de jeu une distance » (p. 15), tandis que la « mémoire » entretient au contraire un rapport affectif fort avec ce passé (cf. p. 16 : elle est « passé dans le présent »). Selon l'auteur, cette dernière est également polysémique, car elle peut à la fois être mémoire-trace, mémoire collective, religieuse, artistique ou littéraire.

On peut grossièrement diviser *Histoire et mémoires, conflits et alliance* en trois parties. La première, formée par les chapitres 1 à 3, traite des origines et développements du phénomène mémoriel dans les sociétés occidentales. Philippe Joutard débute en présentant le contexte de l'essor du phénomène mémoriel à partir de la seconde moitié du 20^e siècle. La chrono-bibliographie, publiée en fin d'ouvrage (p. 285-299), est à ce propos très évocatrice : il suffit d'y jeter un regard pour constater l'explosion, à partir de la fin des années 1970, du nombre d'ouvrages consacrés aux questions mémorielles. Les facteurs explicatifs de l'émergence de la mémoire sont examinés dans le chapitre suivant. L'auteur en identifie particulièrement deux : d'une part une nostalgie d'un « monde perdu », société

¹ Rappelons à ce propos qu'en France, la loi sur la consultation des archives du 3 janvier 1979, modifiée par celle du 15 juillet 2008, impose un délai de cent ans avant de rendre consultable certaines archives judiciaires ou celles couvertes par le secret de défense nationale. Cf. *Commission d'accès aux documents administratifs*, page consultée le 15 juillet 2013, <<http://www.cada.fr/archives-publiques.6093.html>>.

² Zelis Guy (dir.), *L'historien dans l'espace public : l'histoire face à la mémoire, à la justice et au politique*, Lovreval, Labor, coll. « Histoire », 2005.

³ Joutard Philippe, *La légende des Camisards. Histoire d'une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1977 ; idem et Joutard Geneviève, *De la francophilie en Amérique. Ces Américains qui aiment la France*, Arles, Actes Sud, coll. « Essais sciences », 2006.

paysanne fantasmée, comme réaction face à la mondialisation au début des années 60 ; d'autre part la peur de l'oubli de la Seconde guerre mondiale, que ce soit en matière de violences ou d'actes de résistance. Quant aux horreurs de la Shoa, elles sont d'abord entourées d'un certain silence, entretenu par les associations juives porteuses de mémoire. Aussi faudra-t-il attendre le choc du procès Eichmann (1961) et surtout le tournant des années 70-80 pour que les témoignages des survivants de l'Holocauste se diffusent dans la société. Philippe Joutard conclut que là où la société contemporaine semble s'inscrire dans un régime d'historicité « présentiste », rendant paradoxalement nécessaire l'usage de la mémoire, la première poussée mémorielle au 19^{ème} siècle s'inscrivit au contraire dans une vision fondée sur l'avenir, tandis que l'entre-deux-guerres privilégia une première forme de présentisme très critique à l'égard du progrès (chapitre 3).

Les chapitres 5 et 6, formant une seconde partie à l'ouvrage, proposent l'analyse de deux formes d'histoire-mémoire. La première, fondement des « sociétés-mémoires » essentiellement rurales, (les Camisards huguenots des Cévennes, la Vendée, etc.), subsiste au travers de la transition orale locale. La seconde, que l'on retrouve aux États-Unis ainsi qu'en France, prend corps au travers de l'écriture téléologique d'un roman national officiel, un « récit destiné à expliquer aux citoyens d'une nation (...) le passé qui justifie l'existence actuelle de celle-ci » (p. 101).

La troisième partie du texte passe profondément en revue la production historiographique touchant les questions de mémoire durant tout le 20^{ème} siècle, en abordant les questions non seulement méthodologiques mais également politiques qui y sont liées. Cette section aurait pu constituer un long et fastidieux alignement de citations d'ouvrages, mais l'auteur évite avec talent cet écueil. Car Philippe Joutard « s'autorise un peu d'égo-histoire » (p. 10-11) en parsemant ses lignes d'anecdotes et de réflexions personnelles qui rendent le texte très vivant et donnent au lecteur le sentiment de visiter les coulisses de la recherche historique contemporaine. Les chapitres 6 et 7 abordent la naissance, le développement et la réception au sein du monde académique de l'histoire orale, basée sur le recueil de témoignages et donc assujettie à la mémoire. Technique exploitée dès le début du vingtième siècle par les sociologues américains, l'histoire orale connaît grâce à l'explosion mémorielle des années 1970 un succès décisif et devient un moyen d'approche privilégié de la Shoa. En France, les années suivant Mai 68 sont marquées par un fort désir de diffusion d'une historiographie populaire critiquant le roman national et l'histoire traditionnelle enseignée à l'école (chapitre 8). La poussée mémorielle atteint une dimension mondiale, mais c'est finalement la parution des *Lieux de Mémoire* de Pierre Nora⁴, qui marquera durablement l'historiographie et la société française. Comme le montre Philippe Joutard, cette œuvre d'histoire contre-commémorative va paradoxalement considérablement renforcer l'usage des commémorations. De concept scientifique, les « lieux de mémoire » deviennent un objet de quête dans la sauvegarde du patrimoine matériel et mémoriel de la France. Ceci aboutit, au début des années 1990, à ce que l'auteur nomme « l'empire de la mémoire » (chapitre 9), qui se marque par le renforcement de la prise en charge de la mémoire par l'État. Pour ce dernier, le contrôle du passé a

⁴ Nora Pierre (s. la dir.), *Les Lieux de mémoire*, 3 tomes, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque illustrée des histoires », 1984-1992.

toujours été un enjeu de cohésion sociale, mais le phénomène s'amplifie lorsque le législateur commence à produire des « lois mémorielles »⁵. Or, celles-ci ne relèvent pas seulement du passé national, mais également de celui de communautés déterminées. Comme le souligne l'auteur (p. 255), le paradoxe est en effet que « le règne de la mémoire généralisée conduit à la multiplication des mémoires éclatées ». En parallèle d'une histoire-mémoire nationale se sont affirmées une multitude de mémoires attachées à des localités spécifiques ou appartenant à des groupes culturels distincts, réaffirmant leur identité et susceptibles d'interpeler l'État afin qu'il légifère pour préserver leur passé⁶. Cependant, comme le rappelle Philippe Joutard, « le plus souvent, l'État et ses éminents représentants précèdent les demandes communautaires éventuelles bien plus qu'ils ne leur cèdent » (p. 254). Dans cet empire de la mémoire, l'historien n'est plus qu'un acteur parmi d'autres (témoins, journalistes, artistes), même s'il apporte une caution scientifique bienvenue.

Face à cet empire de la mémoire, la réponse de l'historiographie se fera au travers du développement d'objets de recherche davantage internationaux, telles que l'étude des traumatismes liés aux violences de guerre et aux génocides ou une première approche de l'histoire de l'esclavage vécue de l'intérieur (chapitre 10). De plus en plus de chercheurs vont également s'intéresser aux liens unissant histoire, mémoire et politique (chapitre 11) : les revues *Le Débat* et *L'Esprit* en font un objet de réflexion récurrent, tandis que le philosophe Paul Ricœur publie en 2000 son œuvre maîtresse, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*⁷.

En définitive, si les tensions entre histoire et mémoire restent indéniables, les deux doivent pourtant constituer, selon l'auteur, une alliance nécessaire (chapitre 12). Là où Paul Ricœur considère histoire et mémoire en concurrence, Philippe Joutard croit au contraire qu'il est possible de les articuler. Dans ce qui apparaît comme un appel aux historiens futurs, l'auteur encourage le recourt à la mémoire afin d'échapper à toute forme de déterminisme. Car la mémoire permet d'appréhender au travers des témoignages un passé qui, lorsqu'il était encore présent, représentait de multiples futurs. Elle présente également l'avantage de constituer un contrepoint utile aux archives documentaires souvent produites par les pouvoirs en place. La mémoire, enfin, comme forme de représentation du passé, constitue un objet d'étude privilégié pour les sciences sociales ainsi que l'histoire culturelle. L'auteur invite finalement à la modestie, aussi bien de la part des historiens que des témoins. Plus qu'un vœu pieux, n'est-ce pas là finalement une recommandation qui devrait être à la base de toute entreprise scientifique et citoyenne ?

⁵ Loi du 13 juillet 1990 punissant le négationnisme, du 29 janvier 2001 sur le génocide arménien et du 21 mai de la même année reconnaissant la traite négrière comme crime contre l'humanité.

⁶ Rémond René, *Quand l'État se mêle de l'histoire*, Paris, Stock, coll. « Les essais », 2006, p. 16.

⁷ Ricœur Paul, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Paris, Seuil, coll. « L'ordre philosophique », 2000.